RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 D 00211
Numéro SIREN : 334 354 289
Nom ou dénomination : ADN Mont-Blanc

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2016 sous le numéro de dépôt A2016/000613

*GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE*

*ANNECY*

623962

**Dénomination :** CABINET BARBERO ET ASSOCIES
**Adresse :** 4 rue du Bulloz Les Glaisins 74940 Annecy-le-vieux - FRANCE-

**n° de gestion :** 2005D00211
**n° d'identification :** 334 354 289

**n° de dépôt :** A2016/000613
**Date du dépôt :** 22/01/2016

**Pièce :** Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 29/09/2015

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY * HAUTE-SAVOIE *

623962

# CABINET BARBERO & ASSOCIES

**S.E.L.A.S. au capital de 131.500 €uros**

**Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry**

**Siège social : 4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX**

**334 354 289 R.C.S. ANNECY**


## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,
Le vingt neuf septembre à onze heures,

Les associés de la société d'exercice libérale par actions simplifiée dénommée **"CABINET BARBERO & ASSOCIES"**, au capital de 131.500 €uros divisé en 2.500 actions de 52,60 € ~~nominal chacune, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire, sur convocation~~ de son président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques BARBERO en sa qualité de Président.

Monsieur Philippe SIXDENIER, représentant la société COPERNIC, associée, est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Sont absents et excusés Messieurs Ali LABADI et Paul-Roger FONT.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président de séance, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 99,60 % du capital social.

L'assemblée, étant ainsi susceptible de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée en qualité d'assemblée générale ordinaire.

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée:

- les statuts de la société,
- la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions proposées.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport du Président,
- démission du Président,
- nomination du Président,
- questions diverses.

Puis, Monsieur le Président donne lecture de son rapport, et déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour sus-rappelé :

**1ère résolution :**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, Jacques BARBERO, prend acte de sa décision de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 30 novembre 2015 à minuit, et de sa démission de son mandat social de Président à ces mêmes date et heure.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**2ème résolution :**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer pour une durée indéterminée, avec effet au 1er décembre 2015, en qualité de Président de la société, en remplacement de Jacques BARBERO :

- Régis LAPOY, commissaire aux comptes inscrit, né le 5 novembre 1971 à Paris 14°, demeurant à Pécherat - Les Clés (74230).

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été signé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et le Secrétaire.

Bon pour acceptation de fonction de Président

oOo